La famille est attendue lundi et jusqu'à présent les obsèques sont fixées à mardi.

Tout le corps diplomatique, les autorités de Rome sont allés à l'ambassade présenter leurs compliments de condoléance.

La mort de M. Mariani a produit une grande impression : par son affabilité l'ambassadeur avait conquis les sympathies générales.

Tous les ministres, les ministres du Sénat et de la Chambre, nombre de sénateurs et députés, le personnel de l'ambassade de France auprès du Vatican, le personnel de la Villa Médicis, le personnel de l'Ecole française, le ministre de Harrar au nom du régent, beaucoup de personnages appartenant à l'aristocratie et à la haute bourgeoisie et au clergé oriental sont allés s'inscrire sur les registres de l'ambassade de France.

Le corps de M. Mariani est veillé par un prêtre et une religieuse qui se relaient; il sera déposé demain soir, enveloppé dans un drapeau tricolore dans un triple cercueil et transporté à l'église St-Louis.

On assure que le corps de M. Mariani sera transporté en France pour y être inhumé dans un caveau appartenant à la famille.

M. Mariani était le neveu de M. Floquet.

UNE CARAVANE ATTAQUÉE

Londres, 18 janvier. — Une caravane française a dû soutenir une lutte des plus vives contre des tribus pillardes sur la route de Harrar.

Les Européens ont pu se dégager.

Faits Divers Télégraphiques

(De nos correspondants particuliers)

CONDAMNATION D'UN CURÉ. — Reims, 17 janvier. — Aujourd'hui a comparu devant la cour d'assises le curé Crimon, desservant de la commune de Bussy, accusé d'attentat à la pudeur.

Reconnu coupable avec circonstances atténuantes, Crimon a été condamné à trois ans de prison.

La défense de l'accusé a été présentée par M. Menneson, ancien député.

SUICIDE D'UN SOLDAT. — Toulouse, 18 janvier. — Le soldat Jean Sanagousse, du 53e régiment de ligne, en garnison à Foix, vient de se suicider dans une guérite de la caserne, en tirant un coup de fusil sous la mention, après s'être déchaussé du pied droit.

Ce malheureux a fait partir la gâchette de l'arme avec l'orteil.

La balle lui a fait une blessure affreuse, lui enlevant tout le côté droit du visage, et est sortie au-dessus de la tempe gauche.

Le suicide est attribué à la peur du jeune soldat de passer au conseil de guerre par suite de la perte de son ceinturon.

ASSASSINAT SUIVI DE SUICIDE. — Nîmes, 18 janvier. — Hier soir, le parquet de Nîmes a été prévenu que le nommé Jean Condé, âgé de soixante et un ans, demeurant à Jonquières (Gars), avait tué sa femme et s'était suicidé ensuite.

La justice, s'étant rendue immédiatement sur les lieux, n'a pu que constater la mort des époux Condé. Le mari, qui ne jouissait pas de toutes ses facultés, a frappé sa femme à la tempe avec un instrument contondant et est allé ensuite se jeter dans un puits à un kilomètre du village.

UN MALHEUREUX. — Lyon, 18 janvier. — Une triste affaire s'est passée à l'asile départemental d'aliénés de Bron, près Lyon. Un interne en pharmacie nommé F..., âgé de 26 ans, avait été accusé de se livrer à des actes immoraux sur des malades. Une surveillance était établie pouvra la réalité des faits et F... était mandé aussitôt chez le directeur qui lui signifia son renvoi.

L'interne se retira dans sa chambre et absorba un poison violent. Quand on pénétra chez lui on ne trouva plus qu'un cadavre.

Nouvelles Étrangères

Mort violente d'un député italien

Rome, 18 janvier. — La nuit dernière, à Milan, un jeune député de l'extrême gauche, M. Boneschi, atteint de pneumonie à la suite de l'influenza, s'est jeté par la fenêtre dans un accès de fièvre.

Il est mort aussitôt.

LES ÉLECTIONS AU REICHSTAG

Les Candidats en Alsace-Lorraine

Strasbourg, 18 janvier. — Voici les renseignements qu'on possède jusqu'ici sur les candidatures pour les prochaines élections du Reichstag.

M. Petri à Strasbourg ne sollicitera pas de nouveau mandat. MM. Mulkeisen et de Diétrich ne se présenteront plus.

On parle de la candidature du baron de Schimmelpenny pour la circonscription de Strasbourg. Campagne, M. Schlestadt se retire. M. Spies, maire, briguerait sa succession.

Le docteur Lifferman dans la circonscription de Enstein Molsheim est résolu à engager la lutte contre le candidat officiel éventuel. Dans la Haute-Alsace, MM. Grol (Guebwer Simonis et Winterer se représentent. La succession de M. Lalance à Mulhouse sera prochainement disputée par plusieurs candidats dont un socialiste présenté par les ouvriers.

Il n'y a rien de précis jusqu'à présent pour les quatre sièges lorrains, il semble certain toutefois que l'abbé Delile se représentera à Metz.

Il n'y a pas nulle part beaucoup d'agitation.

La Crise ministérielle en Espagne

Madrid, 18 janvier. — M. Alonso Martinez a demandé à la régente un nouveau délai de 24 heures pour former le cabinet. Les difficultés persistent.

Le Conflit Anglo-Portugais

La guerre commerciale

Lisbonne, 18 janvier. — La plupart des maisons de commerce ont renvoyé leurs employés anglais.

Les Anglais établis lui estiment leur situation si dangereuse qu'ils ont l'intention d'envoyer une délégation à lord Salisbury pour le prier de résoudre les questions pendantes avec un esprit de conciliation.

Le calme est à peu près rétabli.

DERNIÈRE HEURE

MORT DU DUC D'AOSTE

Turin, 18 janvier. — Le duc d'Aoste entré en agonie à 10 heures et demie du matin est mort ce soir des suites de l'influenza.

Le Mouvement méréviste

En France

Grève à Saint-Chamond

Les mécaniciens et chauffeurs de la Compagnie des mines de Saint-Chamond viennent de notifier à la compagnie qu'ils refusent dorénavant les travaux d'exploitation dans toute l'étendue de la concession.

Les mineurs descendus pendant la nuit dans les puitsont dû remonter par les galeries en plan incliné ayant accès au jour.

La cause de ce mouvement est la suivante : lors de la dernière grève des mineurs, la compagnie avait promis une augmentation de 50 centimes par jour aux mécaniciens et chauffeurs, en vue d'assurer le fonctionnement des pompes d'épuisement.

La Compagnie n'avant pas encore remplis ses engagements, les intéressés déclarent qu'ils ne reprendront le travail que lorsqu'ils auront reçu satisfaction.

On peut toutefois regretter que les grévistes aient agi ainsi à l'improviste, oubliant que leur résolution allait imposer un chômage inattendu à tous les ouvriers de la concession.

En Belgique

Une importante question de droit. — La grève n'est pas un cas de force majeure

Les maîtres de forges du bassin de Charleroi sont soumis à un groupe de jurisconsultes les questions suivantes :

Questions de droit

1° La grève, dans les conditions où elle se présente, constitue-t-elle considérée comme un cas de force majeure ?

2° Les directeurs de charbonnages sont-ils fondés à prétendre qu'ils ne sont point, de part le fait de la grève, dans l'obligation de fournir intégralement les quantités stipulées dans les marchés ?

Ces deux questions ont été résolues par la négative.

La force majeure est un événement imprévu et violent, à la force duquel on ne peut se soustraire. Le soldat Jean Sanagousse, du 53e régiment de ligne, en garnison à Foix, vient de se suicider dans une guérite de la caserne, en tirant un coup de fusil sous la mention, après s'être déchaussé du pied droit.

Ce malheureux a fait partir la gâchette de l'arme avec l'orteil.

La balle lui a fait une blessure affreuse, lui enlevant tout le côté droit du visage, et est sortie au-dessus de la tempe gauche.

Le suicide est attribué à la peur du jeune soldat de passer au conseil de guerre par suite de la perte de son ceinturon.

ASSASSINAT SUIVI DE SUICIDE. — Nîmes, 18 janvier. — Hier soir, le parquet de Nîmes a été prévenu que le nommé Jean Condé, âgé de soixante et un ans, demeurant à Jonquières (Gars), avait tué sa femme et s'était suicidé ensuite.

La justice, s'étant rendue immédiatement sur les lieux, n'a pu que constater la mort des époux Condé. Le mari, qui ne jouissait pas de toutes ses facultés, a frappé sa femme à la tempe avec un instrument contondant et est allé ensuite se jeter dans un puits à un kilomètre du village.

UN MALHEUREUX. — Lyon, 18 janvier. — Une triste affaire s'est passée à l'asile départemental d'aliénés de Bron, près Lyon. Un interne en pharmacie nommé F..., âgé de 26 ans, avait été accusé de se livrer à des actes immoraux sur des malades. Une surveillance était établie pouvra la réalité des faits et F... était mandé aussitôt chez le directeur qui lui signifia son renvoi.

L'interne se retira dans sa chambre et absorba un poison violent. Quand on pénétra chez lui on ne trouva plus qu'un cadavre.

Chronique locale

ROUBAIX

Réunion de Commission. — Les 1re, 2e et 3e Commissions se réuniront le lundi 20, à 5 heures 1/2 du soir pour examiner les questions suivantes :

1° Institut Sévigné. — construction des classes.

2° Ecoles des rues du Pile, du Coq Français etc. Appropriations.

3° Hôtel-Dieu ; constructions de nouveaux lits.

4° Bureau de bienfaisance ; plan pour l'appropriation des immeubles récemment acquis.

5° Horloges publiques. — Grosses réparations.

6° Hôtel-de-Ville ; agrandissement des bureaux du secrétariat.

7° Fourniture des chaussures au personnel de la police en 1890, 1891, 1892.

Le parricide Vandomme. — Il est à peu près certain que l'exécution de Vandomme aura lieu vers le 25 ou moins cinq ou six jours et que Dauga paiera le premier sa dette à la justice.

Contribution; vérification des poids et mesures. — Le rôle supplémentaire des rétributions à percevoir pour la vérification des poids, mesures et instruments de pesage dans la ville de Roubaix, pour l'année 1890, revêtus des formalités prescrites par la loi est en recouvrement à partir de ce jour.

Les rétributions pour la vérification des poids, mesures et instruments de pesage sont exigibles dans la quinzaine de la publication des rôles et un seul versement.

Il n'est pas adressé d'avertissements particuliers aux redevables pour ces contributions.

Les contribuables qui se croiraient surtaxés sont avertis qu'il leur est accordé trois mois, à dater du jour de la présente publication, pour adresser un dégrèvement ; passé ce délai, ils ne seront plus admis à réclamer.

Cimetière. — Le maire de la ville de Roubaix informe les ayants-droit qu'ils devront recommencer à avoir lieu dans le huitième compartiment de terrain commun du cimetière, ouvert le 20 janvier 1880.

En conséquence les personnes propriétaires d'épitaphes en bois, en fer ou en pierre, placées dans ce compartiment, sont tenues de les faire enlever avant le fer mai prochain, à défaut de quoi il y sera procédé d'office par des agents de la ville.

Pour faire enlever les dites épitaphes, on devra s'adresser à M. le conservateur du cimetière, chargé de la surveillance de ces opérations.

Attentat à la pudeur. — La police de Roubaix a arrêté hier un sieur Edouard Bousserhart, âgé de 44 ans, colporteur, sans domicile fixe, inculpé d'attentat à la pudeur commis à Comines (France), le 18 novembre dernier.

C'est à la suite d'un mandat d'arrêt délivré par le parquet de Lille que cette arrestation a été opérée.

Combat de coqs. — Une grande partie de coqs contre le « Congo, société établie chez M. Henri Dubar, rue de Lannoy, 40 ; 1 coq pesant 49 janvier, chez Jules Lequenne, estaminet de « l'Enfilé », 100, rue de Blanchemaille.

Le « rendage » de la partie aura lieu le dimanche 26 janvier.

Un accident rue de la Gare. — Un fileur, nommé Verrugie, montait vendredi matin la rue de la Gare, lorsque, arrivé à la hauteur de la rue des Champs, il fut renversé par la voiture de M. Six Roussel.

Des passants s'empressèrent autour de lui et constatèrent quelques légères contusions à la jambe gauche et à l'avant-bras droit.

PRIME OFFERTE : lire à la 4e quatrième page la prime offerte par la photographie ELKAN.

Querelle de ménage. — Vendredi soir, vers dix heures et demie, le nommé Edouard Lorthiois, garçon de café, demeurant rue du Creuz, se trouvait à l'estaminet Van Dressche lorsque, ayant eu une querelle avec la chère Pélagie, il la battit comme plâtre.

La malheureuse femme voulant mettre le mari à la porte, reçut un coup de canne sur la tête.

Un agent parvint cependant à rétablir la paix en dressant un rapport à la charge de Lorthiois.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Cours de physique et de chimie, rue du Collège, professeur : M. A. Bigot. Cours de physique, lundi 20 janvier, à 8 heures du soir. — Définitions, Thermomètres.

Cours de Chimie, mardi 23 janvier, à 8 heures du soir. Eau. Eau oxygénée.

HOTEL DU COMMERCE

CAFÉ-BILLIARDS. — RUE NAIN, 20, ROUBAIX.

Tous les dimanches et lundis, orchestre symphonique, de 5 à 11 heures. Dîners à prix fixe et à la carte. Salons pour familles. Grande salle pour noces et banquets. n.o.954x

Spasmes et Vapeurs

Ces maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et irréguliers, tristesse, surexcitation, défaillances, pâles couleurs, etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang. Il est donc indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Lechaux (aux jus d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la bile, les glaires, les humeurs, purifie les chairs et accélère ; supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions sans lequel il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni gaîté.

Toutes les dames doivent être avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (4e édition), que M. Lechaux, pharmacien-chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lue elles demanderont avec confiance franco 6 flacons de Rob Lechaux pour 42 fr. ou 6 flacons contre 36 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60; Fanyau; Donte et Cie; Cousin; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — A Tourcoing : Tiberghien, Vannesbville. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Fresnes : Berriez. — A Maubeuge : Huart, pharmacien, rue de Mons. Toutes pharmacies.

LETTRES MORTUAIRES

ET DOBITS

Toute commande de lettres de faire part de décès, d'obits, etc., faite à Roubaix et Tourcoing, dans les bureaux de l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING donne droit à une insertion GRATUITE dans le Journal.

TOURCOING

Accident. — M. Charles Bulleart, cordonnier, rue Delhaye, passait hier matin, vers dix heures, rue de Lille, lorsqu'il glissa si malheureusement sur la bordure du trottoir qu'il se brisa la cheville.

Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Bruneau, le blessé fut reconduit à son domicile.

Commencement d'incendie. — Vendredi soir, vers 8 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Félix Honoré Gode, coiffeur, rue des Ursulines. Le feu a pris naissance par le contact d'un store en coton à un bec de gaz qui éclaire l'étalage.

M. Lucien Delaunay, cabaretier et pompier qui demeure en face éteignit l'incendie. Les dégâts s'élèvent à 500 fr. environ et consistent dans la détérioration d'articles pour fumeurs qui se trouvaient à l'étalage.

Il y a assurance à la compagnie le *Nord*.

Faux témoignage et subornation de témoin. — M. le Commissaire de police du IIe arrondissement tient en ce moment une affaire de faux témoignage et subornation de témoin que nous allons relater aussi brièvement que possible.

Un sieur X... qui s'est établi à Tourcoing, comme marchand de pommes de terre s'était arrangé avec un sieur Y., boucher pour la livraison de la viande nécessaire à sa consommation.

Y., ayant servi plusieurs fois d'intermédiaire entre une femme Z. et X., pour la vente de pommes de terre à la première.

X., avait un compte pour fourniture de viande chez son boucher, de son côté celui-ci vit devant cette certaine réunion, les pommes de terre livrées à la femme Z.

Un jour, X.... se trouva dans la nécessité de refuser la viande que lui apporta son boucher. Une scène violente s'ensuivit, le charme des deux parties refusant de payer ce qu'elle devait.

Il s'attaquèrent mutuellement devant le juge de paix. Le boucher réclamait 17 fr. au marchand de pommes de terre et celui-ci réclamait au premier 15 fr. pour les pommes de terre vendues à la femme Z.

Devant le juge de paix, le boucher soutint n'avoir jamais eu de compte de pomme de terre chez X.

Le marchand de pommes de terre devant cette assertion offrit de faire la preuve du contraire par la comparution de la femme Z.

Le juge renvoya donc l'affaire à l'audience suivante.

X..., se rendit chez cette femme et après lui avoir demandé si elle avait bien reçu des pommes de terre par l'entremise du boucher, il la pria de se présenter à l'audience indiquée, ce qu'elle promit.

Le jour de l'audience arrivé, la femme Z, ne comparut pas.

Enfin à une troisième audience à laquelle l'affaire fut renvoyé, elle se présenta, mais sur une citation du boucher, et contre toute attente elle nia avoir reçu des pommes de terre elle déclara n'avoir jamais eu affaire avec Y.

Une plainte fut adressée au parquet qui ordonna une enquête. Il paraît d'ores et déjà établi que la femme Z. a fait un faux témoignage subornée par le boucher qui lui aurait à cet effet, offert un morceau de bœuf.

Le boucher X. est arrêté.

La société chorale *l'Orphéon des Travailleurs* se disposant à aller au concours invite les sociétaires de Roubaix et de Boulogne et tous les autres amateurs qui désireraient les accompagner à se présenter au local, Café de Londres, rue de la Latte, à Tourcoing, les mercredis et dimanches, jours des répétitions.

AUX TRAVAILLEURS!

Nous engageons, cette classe de la société si digne d'intérêt et malheureusement si éprouvée par l'injustice que nous traversons, à consommer l'excellent vin de

BANYULS-TRILLES

recommandé par les célébrités médicales en raison des substances toniques et fortifiantes qu'il renferme.

Nous sommes heureux de signaler aux travailleurs qu'ils le trouvent à des prix moyens de grande cordialité bienfaisant, si justement apprécié par le corps médical, un grand nombre de cabaretiers ont eu la bonne pensée d'en servir des verres à 10 centimes.

Toutes nos félicitations à ces honorables débitants.

Exiger l'étiquette

BANYULS-TRILLES

pour avoir la vraie marque.

Dans tous les Cafés et les Estaminets

En vente chez tous les entrepositaires

LILLE

L'Asile des Cinq-Plaies de Notre-Seigneur

Le Parquet est actuellement saisi d'une affaire que nous connaissions en substance depuis plusieurs jours, mais dont nous ne voulions pas publier le récit avant d'avoir des renseignements positifs. Aujourd'hui même que plusieurs de nos confrères ont divulgué les faits, la lumière est loin d'être faite et nous allons, indépendamment de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Lechaux (aux jus d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la bile, les glaires, les humeurs, purifie les chairs et accélère ; supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions sans lequel il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni gaîté.

Toutes les dames doivent être avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (4e édition), que M. Lechaux, pharmacien-chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lue elles demanderont avec confiance franco 6 flacons de Rob Lechaux pour 42 fr. ou 6 flacons contre 36 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60; Fanyau; Donte et Cie; Cousin; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — A Tourcoing : Tiberghien, Vannesbville. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Fresnes : Berriez. — A Maubeuge : Huart, pharmacien, rue de Mons. Toutes pharmacies.

CHRONIQUE REGIONALE

Souscription Faidherbe. — La liste déposée à l'estaminet Jules Cuvelier, rue Esquermoise, 85, s'est élevée à 116 fr. 50 c. Cette somme a été versée au *Comité du Monument*, à la Mairie de Lille.

Installation de M. Vel-Durand. — Le nouveau Préfet du Nord est arrivé vendredi matin à Lille et a été officiellement installé dans ses fonctions.

Les réceptions officielles auront lieu dans le courant de la semaine prochaine, mercredi ou jeudi probablement.

Casiers judiciaires. — Par suite d'instructions récentes de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, toute personne désirant obtenir, dans un but privé, la remise d'un extrait de casier judiciaire le concernant devra, à l'avenir, en faire préalablement la demande sur une feuille de papier timbré de 0 fr. 60 au procureur de la République de l'arrondissement dans lequel se trouve situé le lieu de sa naissance.

Distinction honorifique. — M. le Ministre de l'Instruction publique a décerné les palmes académiques à M. Louis Bénard, prix du Conservatoire de Paris et sous-chef de musique au 8e régiment du génie.

Nous adressons nos sincères félicitations au jeune officier d'académie qui n'a que 25 ans.

Une exposition à la Jamaïque. — Une exposition à la Jamaïque s'organise actuellement pour des machines et des produits industriels et agricoles sera ouverte à la Jamaïque le 1er janvier 1891. Les déclarations doivent être adressées avant le 1er mai 1890.

L'inculpé, qui a été arrêté et mis à la disposition de M. le Procureur de la République, n'en est pas, paraît-il à son coup d'essai.

C'est un homme marié, nommé François Fournier, âgé de 35 ans.

Tentative de suicide place Sébastopol. — Hier, à une heure de l'après-midi, un estaminet de la place Sébastopol, portant le numéro 12, a été le théâtre d'une tentative de suicide. Le jeune homme de 18 ans, Alfred C., appartenant à une honorable famille de Lille qui habite actuellement Meudon, s'est porté un coup de rasoir dans le cou sa gorge.

Le docteur Trailt, appelé en hâte, prodigua des soins empressés au blessé qui fut transporté chez un de ses parents, M. T., rue d'Isembrant.

Il paraît que ce jeune écervelé fait, depuis sa sortie du collège, des frères — le désespoir de sa famille.

Il avait des relations avec une nommée Emilia Castelin et c'est pour cette fille que le malheureux voulait se donner la mort.

Nous souhaitons que le coup de couteau qu'il s'est donné n'aboutisse pas tout ici mis un peu de froid dans le cœur.

Les arrestations à Lille. — Léopold Brassine, 30 ans, né à Bornel (Belgique), commerçant et Marie Redant, 27 ans, sa femme, née à Anvers, ont été arrêtés sous l'inculpation de vol et de complicité de vol au préjudice de M. Martel, marchand de viande d'Houville, 33.

— Ont également été mis en arrestation dans la journée d'hier : Alphonse Warnier, 19 ans, journalier, sans domicile, pour vagabondage; Alfred Delsart, 38 ans, demeurant à Wambrechies, pour mendicité; Joseph Verstraete, 58 ans, demeurant rue Marchand, cour Vincent, pour coups et blessures volontaires sur les époux Adam ; Flore Stieulet, 16 ans, pour vagabondage.

LE NORD

Comines. — Par arrêtés du 18 janvier, M. Louis Catteau-Van Elsande, fabricant de rubans, est nommé membrede la commission administrative de l'hospice, en remplacement de M. Hassebroucq décédé, et M. Paul Hennion, notaire, est nommé membre du bureau de bienfaisance, en remplacement de M. Catteau, démissionnaire.

Verlinghem. — M. Alphonse Coquelet a été nommé membre du bureau de bienfaisance, en remplacement de M. Blondel, dont le mandat était arrivé à expiration.

Estaires. — *Condamnation.* — Le nommé Rosard, qui le 1er janvier avait dénoncé le brasd'une pompe pour frapper le sieur Boniface, chanetier à Estaires, s'est vu pour ce motif condamner par le tribunal correctionnel d'Hazebrouck, à un mois de prison.

Vieux-Condé. — *Arrestation.* — Nous annoncions, il y a quelque temps, qu'un jeune garçon de 16 ans, disparu mystérieusement, publiait de Paris chez la dame Desse, avait profité d'une absence de celle-ci pour fouiller dans tous les meubles de la maison, et, s'était emparé d'une somme de 140 francs, avait disparu.

On vient de recevoir la nouvelle que le jeune voleur, dont le signalement avait été envoyé de Paris, a été retrouvé et arrêté par la police de la capitale.

Lourches. — *Perdu et retrouvé.* — Nous apprenons que le sieur Cachera, dont nous annoncions hier la disparition, a été retrouvé vivant et bien portant à Maubeuge, où il s'était rendu sans avertir personne.

CAMBRAI

Les accidents de la rue. — Hier matin, vers dix heures, Mlle Leduc Désirée, âgée de 14 ans, demeurant au faubourg de la rue des Anglaises, traversaitla place d'Armes en face de la rue de la Prison. Voyant venir une voiture qui descendait de la rue de la Herse, elle pressa le pas pour en éviter le choc; mais elle manqua son pied et tomba à deux mètres environ de la voiture. M. Lorriaux Jules, cultivateur à Bévillers, fut heureusement arrêter son cheval. Ce dernier se mit à ruer et à vieille demoiselle; elle avait la jambe gauche cassée.

Son transport à l'hôpital St-Julien a été jugé nécessaire.

LE VOL DE LA CATHÉDRALE

L'enquête ouverte sur le vol commis à la cathédrale se continue. Une piste est suivie. Mêmera-t-elle au but?

La police possède deux pièces à conviction dont l'une est une tige en fer de 1 m. 20 de long sur 0,02 de diamètre.

La personne à laquelle cette tige aurait été volée, en on y remarque une fracture indiquant un descellement récent, est prête d'en faisait sécher que le linge à été dérobé.

— Procès verbal a été dressé contre le nommé Charles B..., propriétaire de cet objet, pour vol de pavés au préjudice de la Ville.

Noyé. — Le sieur Camille Ansiaud, âgé de 62ans, pensionné de la compagnie des Eaux de Douai, disparu de son domicile depuis le 16 décembre, a été retrouvé hier noyé dans la rivière de Gueuges. Il était encore porteur de sa montre et de divers papiers.

On attribue ce suicide à des chagrins de famille.

Bris de clôture. — La police a mis en état d'arrestation les nommés Jules Renaud, âgé de 19 ans, sans domicile fixe, inculpé de vagabondage; Pierre Alphonse, 20 ans, né à Douai, sans domicile, pour bris de clôture chez M. Ferrandier, place d'Armes.

Accident. — M. Charles Tassart, la victime de l'accident survenu avant hier à la scierie Ermier, rue des Bienvenus, est mort hier à 3 heures, à l'hôpital Saint-Pierre.

Arras. — *Revue du 3e génie.* — Le 3e régiment du génie a été passé en revue cette après-midi, par son colonel, dans la cour de la Citadelle.

La médaille militaire a été remise au maître-armurier Weninger.

Arras. — *Postes et télégraphes.* — Les nouvelles lignes des postes et télégraphes du nord sont presque terminées. Depuis mercredi, l'entrée du public se trouve rue Putevin, et non plus rue de la Gouvernance. Le 20 courant, se trouve les nouveaux guichets vient d'être installée ; les nouveaux guichets du télégraphe sont même déjà ouverts au public. Quant à la Gouvernance, ils occupent toujours leur ancien remplacement, mais leur transport aura lieu dans quelques jours.

Malheureusement, l'influenza vient paralyser un peu ces opérations. L'ennuyeuse épidémie a frappé la plus grande partie du personnel des postes et elle cause même un retard. — d'ailleurs bien excusable — dans les heures de distribution des courriers.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Vol de lapins à Halluin

Yvon Everard, 19 ans, et Henri Everard, 21 ans, journaliers, demeurant à Halluin, comparaissent tous deux pour vol de lapins.

Ils se rendaient, la nuit dans les cabanes à lapins et enlevaient les cages qu'ils pouvaient emporter après avoir tout saccagé. C'est ainsi que depuis le commencement de janvier ils ont commis des vols au préjudice des nommés Delphine Roche, Marie Ovlay, Loudens. Le tribunal les condamne chacun à 4 mois de prison.

Employé indélicat

Le nommé Jean Mare, âgé de 30 ans, employé de commerce, avait été chargé par son patron, M. Sylvain, commerçant rue Thiers, à Lille, d'opérer des recouvrements chez des personnes habitant Esquermes. Après avoir reçu bien des sommes, Mare a été condamné à 2 mois de prison et 15 francs d'amende.

*

Condamnations diverses : Joseph Bols, 1 mois de prison pour vols. — Florent Planque, 6 j. pour banqueroute. — Lucien Klein, 8 mois pour le même délit. — Louis Fournier, 9 mois pour mendicité. — Joseph Loiz, 3 mois pour vol. — Jules Depeine, 15 jours pour mendicité. — Ferdinand Decherq, 3 mois et 50 francs, Désiré Clarys,1 mois et 50 francs, pour excitation de mineurs à la débauche. — Célina Capoen, 1 mois et 500 francs. — Camille Delooze, 1 mois et 500 francs pour fraude. Zoé Carrelle, 2 mois pour rébellion et expulsion.

Me Courant.

Tribunal correctionnel de Dunkerque

PROCÈS DE PRESSE

Dans son audience d'hier samedi, le tribunal a rendu son jugement en diffamation intenté par M. Lalou aux journaux le *Phare de Dunkerque*, le *Progrès du Nord*, l'*Echo du Nord* et le *Petit Nord*, de Lille.

Ce jugement rendu par défaut se résume comme suit :

PAS-DE-CALAIS

CALAIS

Arrivée de Miss Bisland à Calais

Miss Elisabeth Bisland, correspondante du *Cosmopolitan Magazine*, est arrivée de Brindisi hier matin, par la malle des Indes.

Cette jeune Américaine, âgée de vingt-deux ans, qui achève son tour du monde, sera de retour à New-York le soixante-dominzième jour de son départ comme elle s'y est engagée, battant ainsi miss Bly, sa concurrente de deux jours.

Elle a avoir passé quelques heures au buffet de la gare maritime, elle est partie pour Douvres et s'embarquera aujourd'hui à Southampton pour New-York.

Ce voyage coûte dix mille francs.

Vols. — Procès verbal a été dressé contre le nommé Alexis Souchery, âgé de 18 ans, journalier, demeurant à Marquise, surpris en flagrant délit de vol de charbons sur les quais du bassin à flot.

— Hier dans la matinée, M. Godeville, cafetier, place Crèvecœur, a été victime d'un vol de linge d'une valeur de 50 fr. ; c'est dans la cour où on le faisait sécher que le linge a été dérobé.

— Procès verbal a été dressé contre le nommé Charles B..., propriétaire de cet objet, pour vol de pavés au préjudice de la Ville.

Noyé. — Le sieur Camille Ansiaud, âgé de 62ans, pensionné de la compagnie des Eaux de Douai, disparu de son domicile depuis le 16 décembre, a été retrouvé hier noyé dans la rivière de Gueuges. Il était encore porteur de sa montre et de divers papiers.

On attribue ce suicide à des chagrins de famille.

Bris de clôture. — La police a mis en état d'arrestation les nommés Jules Renaud, âgé de 19 ans, sans domicile fixe, inculpé de vagabondage; Pierre Alphonse, 20 ans, né à Douai, sans domicile, pour bris de clôture chez M. Ferrandier, place d'Armes.

Accident. — M. Charles Tassart, la victime de l'accident survenu avant hier à la scierie Ermier, rue des Bienvenus, est mort hier à 3 heures, à l'hôpital Saint-Pierre.

Arras. — *Revue du 3e génie.* — Le 3e régiment du génie a été passé en revue cette après-midi, par son colonel, dans la cour de la Citadelle.

La médaille militaire a été remise au maître-armurier Weninger.

Arras. — *Postes et télégraphes.* — Les nouvelles lignes des postes et télégraphes du nord sont presque terminées. Depuis mercredi, l'entrée du public se trouve rue Putevin, et non plus rue de la Gouvernance. Le 20 courant, se trouve les nouveaux guichets vient d'être installée ; les nouveaux guichets du télégraphe sont même déjà ouverts au public. Quant à la Gouvernance, ils occupent toujours leur ancien remplacement, mais leur transport aura lieu dans quelques jours.

Malheureusement, l'influenza vient paralyser un peu ces opérations. L'ennuyeuse épidémie a frappé la plus grande partie du personnel des postes et elle cause même un retard. — d'ailleurs bien excusable — dans les heures de distribution des courriers.